

# Grands systèmes de droit contemporain

Master 1 – 2017-2018

## Introduction

### **Chapitre 1 - Remarques générales sur le cours**

#### SECTION 1 - Remarques sur la forme

I. La langue

II. L'organisation du semestre

#### SECTION 2 - Remarques sur le fond

I. L'objet de ce cours : la *common law*

A. Le signifiant : un mot étranger

B. Le signifié

II. Le cadre théorique de ce cours

A. Un volet du cours de grands systèmes de droit contemporain

B. Un cours du *common law* vu avec les lunettes d'un juriste français

### **Chapitre 2 - Histoire du *common law***

I. Les premiers temps du *common law*

A. Le féodalisme

B. La Cour de justice

1. La *curia regis*

2. Des juges itinérants aux *Courts of common pleas*

C. La procédure

1. Le jury

2. Le bref

II. L'évolution ultérieure du *common law* : l'arrivée de l'Equity

## **Partie 1 - Sources du *common law***

### **Titre 1 - Sources formelles**

#### **Chapitre 1 - Les caractéristiques du droit jurisprudentiel**

##### SECTION 1 - Exposé des principales caractéristiques du *judge made law*

I. Les caractéristiques absentes

II. Les caractéristiques présentes

A. L'importance des faits

1. Les manifestations

a. Dans les propos réflexifs

b. Dans les raisonnements

2. Les raisons

a. Les raisons « de surface »

b. Les raisons « des profondeurs »

B. Son ancienneté

##### SECTION 2 - Regards critiques sur le *judge made law*

- I. Les critiques attenantes à la qualité de la norme
- II. Les critiques attenantes à l'exercice du pouvoir normatif

### **Chapitre 2 - Les instruments du droit jurisprudentiel**

#### SECTION 1 - Les instruments à visée interne : la doctrine du précédent

- I. Premières approches du précédent
  - A. Approche sociologique
  - B. Approche historique
  - C. Approche conceptuelle
    - 1. Définition négative
    - 2. Définition positive
- II. Le fonctionnement du précédent
  - A. Le *stare decisis*
    - 1. L'obligation de suivre ses décisions antérieures, le précédent horizontal
      - a. L'assouplissement d'un système initialement rigide
      - b. Les exceptions au système du précédent
    - 2. L'obligation de suivre les décisions des juridictions supérieures, le précédent vertical
  - B. La *ratio decidendi*

#### SECTION 2 - Les instruments à visée externe

- I. L'interprétation des énoncés normatifs édictés par d'autres
  - A. Les sources des règles d'interprétation
  - B. Les règles d'interprétation
    - 1. Les sources utilisables
    - 2. Les méthodes d'interprétation
- II. L'articulation des normes jurisprudentielles et (infra-)législatives
  - A. L'auto-limitation par le juge de son pouvoir créateur
  - B. La *judicial review*

### **Titre 2 - Sources informelles**

#### **Chapitre 1 - Les sources produites par les juristes**

##### SECTION 1 - Les sources issues de la pratique

##### SECTION 2 - Les sources issues de l'université

- I. Le réalisme et son échec
  - A. La naissance du réalisme
    - 1. La doctrine avant le mouvement réaliste
    - 2. La naissance du réalisme
  - B. Vie et mort du réalisme
- II. Le retour de l'interdisciplinarité
  - A. De quelques mouvements doctrinaux contemporains
    - 1. *Law and Economics*
    - 2. *Critical Legal Studies*
  - B. Regards critiques sur ces doctrines

#### **Chapitre 2 - Les sources extérieures au champ juridique**

## **Partie 2 - Les principaux systèmes de *common law***

### **Chapitre préliminaire - *Common law* et colonialisme**

#### SECTION 1 - L'extension coloniale du *common law*

- I. Présentation générale du colonialisme

- II. L'arrêt *Wi Parata*, une illustration du colonialisme du *common law*
  - SECTION 2 - Les conséquences du colonialisme dans la *common law* contemporaine
- I. Les actions en réparation du colonialisme
  - A. L'exemple Australien : l'affaire *Mabo*
  - B. L'exemple Kenyan : « human rights for Mau Mau ? »
- II. Le caractère trans/international du *common law*, une conséquence du colonialisme

## **Titre 1 - Le droit des États-Unis d'Amérique**

### **Chapitre 1 - Aux origines du droit états-unien**

#### SECTION 1 - De l'Empire britannique à la Convention de Philadelphie

- I. L'ancienne colonie britannique
- II. La confédération

#### SECTION 2 - La mise en place des États-Unis d'Amérique

### **Chapitre 2 - Le fonctionnement du droit américain**

#### SECTION 1 - Le cadre institutionnel

- I. Le fédéralisme
  - A. Fédéralisme et pouvoir
    - 1. Les pouvoirs du Gouvernement Fédéral
      - a. L'*Interstate Commerce Clause*
      - b. Lu *Taxing Clause*
      - c. Lu *Spending Clause*
      - d. Le pouvoir en matière de politique étrangère
      - e. Lu *Necessary and Proper Clause*
    - 2. Les pouvoirs des États
  - B. Fédéralisme et contre-pouvoir

- II. Pouvoirs et contre-pouvoir
  - A. Le droit de regard judiciaire sur l'action fédérale
  - B. Le droit de regard judiciaire sur les l'action des États fédérés

#### SECTION 2 - Le cadre matériel

- I. Les sources administratives
- II. Les sources constitutionnelles matérielles
  - A. Droit commun
    - 1. Les personnes assujetties
    - 2. Les instruments du contrôle
  - B. Droit spécial
    - 1. Les normes contenues dans la Constitution
    - 2. Les normes contenues dans le *Bill of Rights*
      - a. Le 1<sup>er</sup> amendement
        - i. La liberté religieuse
          - Liberté religieuse et liberté d'opinion
          - Liberté religieuse et laïcité
        - ii. La liberté d'expression
          - Les discours protégés
          - Les discours non protégés
      - b. Lu *Due Process Clause*

## **Titre 2 - Le droit du Royaume-Uni**

## **Chapitre 1 - L'organisation judiciaire (le cadre institutionnel)**

### SECTION 1 - Les juridictions

- I. Des juridictions hiérarchisées
  - A. La Cour suprême du Royaume-Uni
  - B. Les juridictions inférieures
    - 1. The Senior courts of England and Wales
    - 2. The subordinate Courts
- II. Un système unitaire

### SECTION 2 - Les acteurs

- I. Les juges et magistrats
- II. Barristers and Solicitors

## **Chapitre 2 - Les normes constitutionnelles et européennes (le cadre matériel)**

### SECTION 1 - Les normes constitutionnelles

- I. Le mythe
- II. La réalité

### SECTION 2 - Les normes européennes

- I. La « convention européenne des droits de l'homme »
  - A. Lu *Human Rights Act*
  - B. Les rapports entre les institutions anglaises et la Cour européenne des droits de l'homme
    - 1. Le dialogue entre la Cour suprême et la CEDH
      - a. La pertinence du concept de dialogue des juges
      - b. Des manifestations de ce dialogue
        - i. Dialogue discordant
        - ii. Dialogue concordant
    - 2. Les rapports entre la Cour européenne et les hommes politiques

- II. L'Union Européenne

## **Partie 3 - Le rayonnement du *common law***

### **Titre 1 - Les manifestations sectorielles**

#### **Chapitre 1 - L'exemple du droit des insolvabilités (conférence C. Paulus)**

#### **Chapitre 2 - L'exemple du droit commercial international (conférence A. G. Castermans)**

### **Titre 2 - Les manifestations nationales, l'exemple québécois (conférence P. Deslauriers)**

## **Partie 4 - Lu *common law* en pratique**

### **Titre 1 - Le droit du procès<sup>104</sup>**

#### **Propos introductifs**

- I. Généralités
- II. Aperçu historique du droit du procès
  - A. Avant le XVIII<sup>e</sup> siècle
  - B. Après le XVIII<sup>e</sup> siècle

---

<sup>104</sup> Titre largement construit à partir de l'ouvrage A. J. Bullier, *Réflexions sur le procès de common law*, Bruylant, 2015.

1. Les acteurs
2. Les règles procédurales

SECTION 1 - Approche statique : lieux, acteurs et matière du procès

I. Les acteurs du procès

- A. Le jury
- B. Les avocats plaidants
- C. L'accusé

II. La matière du procès

- A. Règles communes
- B. Le cas particulier du témoignage
  1. Les règles
  2. Les pratiques

SECTION 2 - Approche dynamique : Le déroulement du procès

I. Le déroulement général

- A. Avant l'audience
- B. Pendant l'audience

II. L'exemple particulier du procès pénal

- A. Le déroulement du procès pénal
- B. Regards sur quelques procédures particulières
  1. Plaider coupable (débat)
  2. Habeas corpus

**Titre 2 - Le droit des contrats**

I. Le contrat avec Facebook

II. La violence comme vice du consentement

**Titre 3 - Le droit de l'environnement**

**Chapitre 1 - Politique, droit et environnement**

I. L'importance du droit de l'environnement aux États-Unis

- A. L'annonce du retrait de l'accord de Paris, un exemple des résistances politiciennes au droit de l'environnement
  1. Présentation de l'accord de Paris
  2. La volonté de retrait américain confrontée à la réalité de l'accord
- B. Des résistances politiciennes masquant l'importance réelle du droit de l'environnement
  1. Les déclarations hostiles à l'environnement
  2. L'existence d'un réel souci de protection de l'environnement

II. Les obstacles constitutionnels à la naissance du droit de l'environnement

- A. Les obstacles procéduraux
  1. La fragmentation de l'autorité
  2. Le fédéralisme et la décentralisation
- B. Les obstacles substantiels
  1. Un droit de l'environnement opposé aux « préférences constitutionnelles »
  2. Un droit de l'environnement mettant en péril les intérêts des groupes de pression

**Chapitre 2 - Naissance et évolutions du droit de l'environnement**

SECTION 1 - Les origines du droit de l'environnement

SECTION 2 - Les années 1970 et la naissance du droit de l'environnement

I. Les textes

- A. Les textes de l'année 1970
- B. Les textes entre 1970 et 1980

II. Les acteurs

- A. Le président Nixon
- B. Les autres acteurs

SECTION 3 - Les années 1980 : le développement du droit de l'environnement

I. L'échec de la révolution reaganienne

II. Le renforcement de la protection de l'environnement

- A. L'extension des zones protégées
- B. La création d'un droit de la responsabilité environnementale

SECTION 4 - Les années 1990 : l'évolution arrêtée du droit de l'environnement

I. Côté pouvoir : la défense du droit de l'environnement

II. Côté contre-pouvoir : la fin de l'activisme judiciaire

SECTION 5 - Le droit de l'environnement après les années 2000